

BUDGET 2025-2026

POUR UN QUÉBEC FORT

BUDGET EN BREF

Mars 2025



Pour un Québec fort

Le budget 2025-2026 est présenté dans une période de turbulences qui vient jeter de l'ombre sur notre économie et nos finances publiques.

Nous préparons le Québec à faire face aux défis posés par les changements dans notre relation commerciale et diplomatique avec l'administration américaine.

Le Québec dispose de plusieurs atouts sur lesquels nous nous appuyons pour bâtir une économie forte qui permettra d'offrir des services publics de qualité tout en maintenant une saine gestion des finances publiques.

Nous agissons pour aider nos entreprises en misant notamment sur leur capacité à innover et sur l'apport de nos régions. Nous poursuivons également nos efforts pour améliorer nos réseaux de la santé et de l'éducation, pour soutenir les Québécois et pour faire rayonner la culture québécoise.

Enfin, nous présentons le plan qui permettra au Québec d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2029-2030, après versements au Fonds des générations.

Avec ce budget, nous faisons le choix d'un Québec moderne, ouvert sur le monde et tourné vers l'avenir. Nous faisons le choix d'un Québec fort!

Eric Girard

Ministre des Finances et ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise

Près de 12,3 G\$ additionnels d'ici cinq ans pour :



**Stimuler la création
de richesse**

5,4 G\$



Soutenir les Québécois

6,8 G\$

**Des efforts pour améliorer le
régime fiscal représentant près
de 3 G\$ sur cinq ans**



**Le Plan québécois des
infrastructures (PQI) 2025-2035
est porté à 164 G\$, soit une
augmentation de 11 G\$**

La situation économique du Québec

La progression du PIB réel au Québec se situera à 1,1 % en 2025 et à 1,4 % en 2026

La croissance économique sera freinée par l'incertitude entourant les tarifs douaniers

Croissance économique au Québec

(PIB réel, variation en pourcentage)



Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

Le Québec est bien positionné pour traverser cette période de turbulences



L'écart de richesse avec l'Ontario s'est réduit de façon importante au cours des dernières années

Le pouvoir d'achat des ménages par habitant au Québec s'est amélioré plus rapidement qu'au Canada depuis 2018

Progression du pouvoir d'achat de 2018 à 2023



Note: Mesuré par le revenu disponible des ménages en termes réels par habitant.

5,4 G\$ pour stimuler la création de richesse

4,1 G\$ pour soutenir et dynamiser l'économie québécoise

- Offrir une aide transitoire aux entreprises touchées par les tarifs américains
 - Accorder des aides financières sous forme de prêts qui représentent un apport de liquidités de 1,6 G\$
- Appuyer la réalisation de projets d'investissement
 - Prolonger les mesures d'amortissement accéléré
 - Favoriser la réalisation de projets d'entreprises
 - Poursuivre l'Offensive formation en construction
- Favoriser la diversification des marchés
 - Aider à concrétiser des projets d'exportation
 - Défendre les intérêts du Québec et créer de la richesse en soutenant le réseau des représentations à l'étranger



Faciliter le repérage de produits québécois pour les consommateurs

Poursuivre le financement de l'organisme Les Produits du Québec



604 M\$ pour accroître notre capacité à innover

- Stimuler l'innovation par un régime d'aide fiscale renouvelé
 - Simplifier l'aide fiscale à l'innovation pour maximiser son impact auprès des entreprises

Instaurer le crédit d'impôt pour la recherche, l'innovation et la commercialisation (CRIC), qui remplacera huit mesures fiscales

- Favoriser l'innovation dans des secteurs stratégiques
 - Renouveler la Stratégie québécoise des sciences de la vie
 - Appuyer la recherche et l'innovation en entreprises dans des secteurs prioritaires



Appuyer le développement de la zone d'innovation Technum Québec, à Bromont

- Moderniser les services publics pour en accroître l'efficacité
- Aider les PME à fort potentiel



Propulser les jeunes entreprises innovantes à fort potentiel de croissance



759 M\$ pour favoriser l'apport des régions à la création de richesse

- **Dynamiser l'économie des régions**
 - Poursuivre les initiatives pour une meilleure connectivité
- **Valoriser nos minéraux critiques et stratégiques**
 - Adopter un nouveau Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques pour la période 2025-2030
- **Soutenir le secteur forestier**
 - Diversifier l'industrie des produits forestiers et favoriser l'innovation
- **Poursuivre l'appui au secteur touristique**
 - Soutenir les festivals et les événements touristiques



- **Favoriser le développement du secteur bioalimentaire**
 - Poursuivre le Plan d'agriculture durable 2020-2030
 - Mettre en œuvre la Politique bioalimentaire 2025-2035, qui disposera d'une enveloppe de plus de 1 G\$ sur cinq ans



6,8 G\$ pour soutenir les Québécois

3,9 G\$ pour assurer une meilleure prestation des soins de santé et des services sociaux

- Améliorer l'accès aux soins et aux services
 - Financer l'offre de traitements pharmaceutiques dans les hôpitaux
 - Former plus de médecins



- Renforcer les services sociaux pour les personnes vulnérables



Répondre aux besoins croissants en protection de la jeunesse

- Assurer la qualité des milieux de vie destinés aux aînés
 - Pérenniser le financement de l'harmonisation des CHSLD publics et privés
- Prioriser la prévention en santé
 - Élargir la vaccination auprès des clientèles vulnérables



1,1 G\$ pour encourager l'éducation et le développement des jeunes

- Valoriser la réussite éducative
- Consolider l'aide aux jeunes et aux étudiants
- Promouvoir la pratique du loisir et du sport
 - Développer et maintenir les infrastructures récréatives, sportives et de plein air
- Soutenir l'accessibilité aux services de garde
 - Convertir 1 000 places de garde non subventionnées



550 M\$ pour favoriser le bien-être des personnes vulnérables

- Améliorer la rente de retraite des personnes victimes d'une lésion professionnelle
- Soutenir l'accès au logement
- Apporter une aide ciblée aux personnes dans le besoin
 - Favoriser l'intégration en emploi



717 M\$ pour mettre en valeur la culture et l'identité québécoises

- Valoriser la culture et le patrimoine québécois
 - Bonifier le financement destiné au Conseil des arts et des lettres du Québec
- Promouvoir l'identité du Québec



Poursuivre le soutien aux entreprises culturelles à travers la SODEC

636 M\$ pour appuyer les collectivités

- Assurer une société juste et sécuritaire
 - Mettre en place la Stratégie québécoise de lutte contre la criminalité
- Favoriser le développement durable et la vitalité des territoires
- Renforcer l'adaptation aux changements climatiques



Efforts pour améliorer le régime fiscal

Dégager des sommes de près de 3,0 G\$ sur cinq ans

Optimiser l'aide fiscale aux entreprises

- Cibler les activités du secteur des TI à plus forte valeur ajoutée
- Recentrer le crédit d'impôt relatif aux ressources sur les minéraux critiques et stratégiques



Simplifier le régime fiscal

- Uniformiser le taux de la taxe sur les primes d'assurance et celui de la taxe de vente du Québec (TVQ)
- Réviser le régime d'actions accréditives



Actualiser le régime fiscal

- Adapter les aides fiscales aux nouvelles réalités économiques et sociales
- Renforcer l'équité du régime fiscal
- Éliminer les dépenses fiscales inefficaces ou peu utilisées

Favoriser le financement des services publics

- Mettre fin à l'indexation du seuil d'admissibilité aux taux réduits de la cotisation de l'employeur au Fonds des services de santé
- Assurer la pérennité du financement des infrastructures et des services de transport

La situation financière du Québec

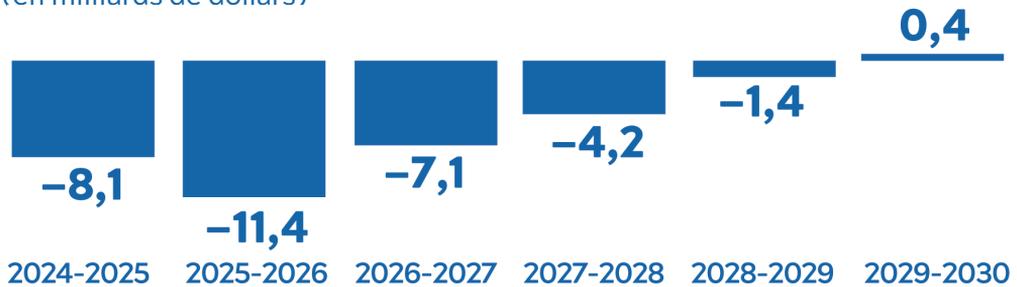
Malgré le contexte d'incertitude, le gouvernement réitère son engagement de maintenir une saine gestion des finances publiques

- Le gouvernement présente un plan prévoyant un retour à l'équilibre budgétaire d'ici cinq ans, avec des gestes concrets pour résorber le déficit
- Le cadre financier prévoit une provision pour éventualités de 8,5 G\$ sur cinq ans

Le déficit comptable, c'est-à-dire avant versements des revenus consacrés au Fonds des générations, s'établira à 11,4 G\$ en 2025-2026, soit 1,8 % du PIB

Évolution du solde comptable

(en milliards de dollars)



Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

Le déficit selon la Loi sur l'équilibre budgétaire, c'est-à-dire après versements des revenus consacrés au Fonds des générations, sera de 13,6 G\$, soit 2,2 % du PIB, en 2025-2026

Au 31 mars 2025, le poids de la dette nette s'établira à 38,7 % du PIB

- Niveau inférieur à celui d'avant la pandémie
- Augmentation d'ici 2027-2028 sous l'effet notamment de la hausse des investissements en infrastructures publiques, qui viendra soutenir la croissance économique dans un contexte incertain
- Diminution graduelle à compter de 2028-2029 et nouvelle cible de réduction de ce poids à 32,5 % du PIB d'ici 2037-2038

[Québec.ca/budget](https://quebec.ca/budget)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-555-00712-3 (Imprimé)
ISBN 978-2-555-00713-0 (PDF)
© Gouvernement du Québec, 25 mars 2025

